



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

28 février 2005

Numéro 188

Par l'équipe du Collectif



Impacts du Budget fédéral 2005-2006

Sur les revenus des personnes

Le **seuil d'imposition de base** passera en 4 ans de 8 000 \$ à 10 000 \$ et conduira à des baisses d'impôt généralisées indexées d'environ 318 \$ en 2009 pour une personne : une mesure non ciblée qui augmente les écarts avec ceux et celles qui ne paient pas d'impôt et déplace uniformément le reste de l'échelle. Il aurait fallu compenser en améliorant le revenu des plus pauvres et en récupérant les hausses sur les revenus des plus riches. D'ici 5 ans, le **supplément de revenu garanti** sera haussé de 36 \$ par mois pour une personne seule et 58 \$ pour un couple (2,7 G\$ sur 5 ans). Le crédit d'impôt pour frais médicaux maximum des aidants naturels doublera pour s'établir à 10 000 \$. Un crédit jusqu'à 10 000 \$ est créé pour l'adoption. Le plafond des RÉER passera de 18 000 \$ à 22 000 \$ d'ici 2010, au profit seulement des très hauts salaires. Bilan : écarts qui augmentent avec les plus pauvres pour qui il n'y a strictement rien.

Les revenus des entreprises

On continue de déresponsabiliser les entreprises en diminuant leurs obligations fiscales même si la fiscalité des entreprises canadiennes est déjà l'une des plus «compétitives» parmi les pays industrialisés. Le **taux d'imposition général** des entreprises baissera de 21% à 19% sur 4 ans. Et la **surtaxe des sociétés** sera abolie d'ici 2008.

Les revenus du gouvernement

Les revenus du gouvernement continuent d'être sous-estimés alors que la situation économique est bonne. Prévus à 200,4 G\$ pour 2005-2006, ils sont évalués à environ 6,2 G\$ de moins que ce que prévoit l'Alternative budgétaire pour cette même année.

Le budget fédéral 2005-2006 et la lutte contre la pauvreté

Comment fermer les yeux quand rien ne nous oblige à les ouvrir



Bonjour tout le monde ! Que reste-t-il à dire du budget fédéral quelques jours plus tard, après les annonces, les commentaires et les pleines pages de journaux parlant de soupoudrage de riches surplus, de budget visant à ménager les chèvres, les choux et les conservateurs, histoire de ne pas déclencher d'élections ? Nous vous proposons aujourd'hui deux regards.

Vous trouverez dans la colonne de gauche un aperçu des décisions rangées dans les neuf cases avec lesquelles nous avons pris l'habitude d'analyser les budgets publics. Ci-dessous nous allons plutôt examiner ce budget sous l'angle de la pauvreté, des inégalités... et des droits !

Vous connaissez le portrait de départ : le fédéral a plus de revenus que d'obligations de dépenser alors que la tendance est contraire dans les provinces, ce qu'il ne reconnaît pas. Il a donc des marges de manoeuvre qu'il arrive mal à cacher. Et il se donne avec ça un pouvoir d'intervention dans des champs de juridiction qui ne sont pas les siens. Mais il ne fait pas ce qu'il devrait faire dans son propre domaine d'intervention. Tout ça en programmant cette fois-ci quelques mesures tape-à-l'oeil et généralement pour après-demain. Ajoutons qu'il met cette année un moyen paquet sur la défense... non pas des droits, mais nationale.

Pas de cadre, pas de mesures

Du point de vue de la lutte contre la pauvreté, il est frappant de voir ce que ça donne quand il n'y a pas de cadre contraignant pour imposer des décisions politiques à ce niveau. Haut taux d'emplois mal payés, désinvestissement persistant en matière de logement social, détournement de la caisse de l'assurance-emploi, réduction drastique opérée il y a quelques années dans la contribution aux régimes provinciaux d'aide sociale, la liste des manquements est importante. Bien sûr il y aura un petit mieux pour les personnes âgées avec les légères hausses apportées au supplément de revenu garanti. Un programme national de garderies est plus que nécessaire. Mais pourquoi baisser les impôts de tout le monde quand on hausse le seuil d'imposition nulle ? Il est clair que 8 000\$, c'est trop bas pour payer de l'impôt et que cela fait du sens de hausser le montant à partir duquel on paie de l'impôt, mais pourquoi faut-il que ça se traduise aussi par des baisses d'impôt et plus de revenu net pour des gens qui ont des revenus 100 000\$? Il y aurait eu moyen en agissant sur les taux d'imposition d'assurer cet ajustement au bas de l'échelle et de le récupérer plus haut dans l'échelle des revenus.

La répartition entre gouvernements

Le problème du **déséquilibre fiscal avec les provinces** n'est toujours pas pris en compte. Rien de neuf pour bonifier l'entente conclue à l'automne avec les provinces. Les 2,5 G \$ manquants pour le Québec suite à la nouvelle formule de calcul ne seront pas remboursés. Rien de neuf sur la santé et la péréquation. Silence sur les congés parentaux. Bon point au plan canadien, à placer au plan québécois : un programme national de garderies redistribuera 5 G\$ sur 5 ans aux provinces selon des ententes encore à négocier.

Et **les villes**, satisfaites, recevront 5 G\$ sur 5 ans provenant d'une partie de la taxe sur l'essence.

Les programmes

Le principal des nouveaux montants va à la **défense**: 12,8 G\$ sur 5 ans pour augmenter les effectifs (5000 soldats et 3000 réservistes supplémentaires) et pour acheter du matériel (hélicoptères, avions et camions). L'application des accords de Kyoto conduit à investir 5 G\$ sur 5 ans en **environnement**: 5 G\$ sur 5 ans, la part du lion allant aux entreprises, surtout pétrolières. Néant pour le **logement social**, malgré des promesses de 1,5 G\$ sur 5 ans. On prévoit 34 M\$ sur 5 ans pour les **Premières nations**: pour l'apprentissage, la langue et la culture. Rien de neuf selon les milieux concernés dans les fonds annoncés pour l'**aide internationale**. Il y en aura pour 688 M\$ sur 5 ans au **Patrimoine**, pour un volet art et culture sur 5 ans. Vrais investissements ou nouvelles commandites ?

L'emploi et l'économie

Encouragement aux dollars fuyants : la contrainte qui limitait à 30% les investissements étrangers des **caisses de retraites** sera levée. Autant de moins pour l'économie intérieure... Beau calcul ! Pour le **développement régional**, 800 M\$ sur 5 ans. À l'**assurance-emploi**, rien de significatif, sinon des expérimentations pour améliorer la couverture, une légère baisse des heures requises pour se qualifier et le projet de confier l'établissement des taux à une commission distincte en fonction des dépenses réelles.

L'équilibre du budget

Pour 2005-2006, le surplus prévu de 4 G\$ est probablement très sous-estimé.

Le paiement de la dette

Depuis le retour des surplus, le fédéral a déjà remboursé 60 G\$. Si la tendance se maintient, les surplus dégagés cette année iront à un autre remboursement. Pression forte pour ramener à 25 % le ratio dette/PIB présentement à 38 %.

En réalité le Canada, par sa bonne performance économique, a de très bons indicateurs quant à la santé des finances publiques et il n'a pas de raison d'intervenir agressivement sur la question.

Méthodologie budgétaire

Maintien de deux réserves, une pour éventualité, de 4 G\$ et une autre pour «prudence économique», de 1 G\$.

En l'absence d'une vision cadre, on reste dans l'incohérence. Comparativement, nous avons au Québec un problème différent : imposer qu'on applique le cadre fixé par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Au moins il y a un cadre et le budget fédéral en montre l'utilité par contraste.

Réduire les écarts ça se programme

Est-ce un budget qui augmente ou qui réduit les écarts entre riches et pauvres ? C'est un budget qui ne fait rien pour ceux et celles qui ne paient pas d'impôt et qui ne semblent pas exister ici au plan fiscal. De petites choses sont faites pour certains ménages à faible revenu. Pour le reste, en ces temps de prospérité, ce budget augmente les possibilités et les marges de manoeuvre plus substantiellement en haut qu'en bas de l'échelle.

Réduire les écarts, ça se programme. À quand un engagement du gouvernement fédéral, ou une mesure législative l'imposant ? Il est tout de même incompréhensible et certainement inqualifiable de voir le fédéral passer à côté du problème national de logement social alors qu'à chaque année des crises viennent rappeler que c'est souvent par là que la pauvreté s'installe dans la vie d'une famille et que c'est ainsi qu'on en vient éventuellement à passer de locataire à sans abri.

Vous avez dit... «droits» ?

Quand nous disons que la pauvreté est un empêchement à la réalisation effective des droits reconnus, encore faut-il en reconnaître quelques-uns. Nous avons fait une recherche de mots dans les textes du budget fédéral. Le mot «pauvreté» revient quatre fois, à chaque fois comme dans «pauvreté dans le monde». Le mot «inégalité» revient une fois, avec le sens des inégalités économiques entre les régions. Quant au mot «droit», quelle profusion... de droits à droite ! Sur les 156 fois où ce mot revient dans le texte, on trouve «droit pour la sécurité des passagers du transport aérien», «droit à la déduction», «droit au crédit», «droit d'être protégé contre les actes criminels», «droits de la mer», «droit au report du crédit d'impôt», «droit d'accise», «droit à un impôt différé», «droit d'émission de gaz à effet de serre», «droit à la DPA», «droit des consommateurs», «droit de détenir une participation dans une entreprise immobilière», «droit canadien des sûretés», «droit de cotisation à un RÉER», «droit sur les avoirs en métaux précieux», «droit à un taux», «droit à un remboursement». Le mot ne sort qu'à quelques reprises du contexte marchand. On retrouve quelques fois les «droits autochtones». Il est aussi question de «droits» pour les personnes handicapées et leurs familles. On parle deux fois de «droits de la personne», une fois pour mentionner des conditions à l'aide extérieure du Canada, le pays récipiendaire devant respecter les «droits de la personne», une autre fois pour mentionner l'envoi au Darfour de spécialistes des «droits de la personne».

Que donnerait un budget fondé sur la réalisation effective pour toutes et tous des droits reconnus à toutes et tous, ici et ailleurs ? Pour ceux et celles qui sont trop pauvres pour payer de l'impôt, la réponse n'est pas dans ce budget Goodale. 



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca